
Fiches

Marché du travail



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Sauf mention contraire, les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat. Elles peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique. Sur le site d'Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/>), les chiffres essentiels pour les comparaisons internationales sont actualisés régulièrement. Aussi, la date d'extraction des données est en général mentionnée sous les figures. Par défaut, les données utilisées concernent les pays de l'Union européenne à 28 dans ses frontières de 2013 à 2018. Dans l'ouvrage, ce périmètre est désigné par UE. Quand le périmètre retenu est différent, le champ est précisé sous les figures.

Les fiches de l'ouvrage font référence aux régions géographiques définies par la division de la Statistique des Nations unies (<https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>). Les pays du nord de l'Union européenne regroupent le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Irlande, la Lettonie, la Lituanie, le Royaume-Uni et la Suède. Les pays de l'est de l'UE désignent la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie. Les pays du sud de l'UE réunissent, quant à eux, la Croatie, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, Malte, le Portugal et la Slovénie, auxquels s'ajoute Chypre. Enfin, les pays de l'ouest de l'UE rassemblent l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
n.c.a.	Non classé ailleurs
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

5.1 Emploi et chômage

En moyenne en 2017, 67,7 % des habitants de l'Union européenne (UE) âgés de 15 à 64 ans sont en emploi. Ce **taux d'emploi** augmente de 1,0 point par rapport à 2016, comme l'année précédente. Il dépasse ainsi de 2,0 points le niveau mesuré avant la crise économique de 2008-2009 (65,7 % en 2008). En 2017, le taux d'emploi varie de 53,5 % en Grèce à 76,9 % en Suède ; il est de 64,7 % en France.

Dans l'ensemble de l'UE, le taux d'emploi des hommes (73,0 %) est supérieur à celui des femmes (62,5 %). Cet écart, qui s'est réduit au fil du temps, est stable depuis 2014 (10,5 points). Il varie fortement selon les pays : il est supérieur à la moyenne européenne dans les pays de l'est et du sud de l'Europe, et inférieur dans les pays nordiques, en France (7,2 points) et en Allemagne (7,4 points).

En 2017, le taux d'emploi des jeunes de l'UE (15-24 ans) atteint 34,7 %. Il progresse graduellement : + 0,8 point en 2017, après + 0,7 point en 2016 et en 2015, tout en restant en deçà de 2008 (37,4 %). Le taux d'emploi des jeunes a diminué entre 2008 et 2017 dans la plupart des pays, cette baisse étant particulièrement forte en Irlande (- 17,1 points), en Espagne (- 15,5 points), à Chypre (- 10,4 points) et au Danemark (- 10,1 points). Les disparités entre pays sont fortes : le taux d'emploi des jeunes est inférieur à 20 % en Grèce et en Italie, alors qu'il dépasse 50 % au Royaume-Uni, en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas. En France, il atteint 28,7 % en 2017. Ces écarts reflètent des différences de durée de scolarité, de cumul emploi-études (dont l'apprentissage), mais aussi des difficultés d'insertion des jeunes plus ou moins marquées sur le marché du travail. En 2017, le taux d'emploi des 55-64 ans s'établit à 57,1 % dans l'ensemble de l'UE ; il dépasse 70 % en Allemagne et en Suède mais il est inférieur à la moyenne européenne en France (51,3 %).

En 2017, le taux d'emploi des personnes de 20 à 64 ans de l'ensemble de l'UE s'établit à

72,2 %, 2,8 points en dessous de l'objectif défini par la stratégie « Europe 2020 », visant à atteindre 75 % d'ici à 2020. Neuf pays ont un taux d'emploi des 20-64 ans supérieur à cet objectif en 2017, dont la Suède, l'Allemagne et le Royaume-Uni. En France, le taux d'emploi des 20-64 ans est de 70,6 % en 2017.

Au sein de l'UE, près d'une personne sur cinq travaille à temps partiel (19,4 % en 2017). Cette part est stable depuis 2013, après avoir augmenté de 0,4 point par an en moyenne entre 2008 et 2013. Le temps partiel concerne plus fréquemment les femmes (31,7 %) que les hommes (8,8 %). En France, ce taux est de 18,2 % en 2017, légèrement inférieur à la moyenne ; en Allemagne (26,9 %), en Autriche (27,9 %) et surtout aux Pays-Bas (49,8 %), il est nettement supérieur.

En 2017, 12,2 % des actifs occupés de l'UE sont en **emploi à durée limitée**. Le recours aux contrats temporaires est peu fréquent en Roumanie ou dans les pays baltes (moins de 3 % des personnes en emploi). Il concerne en revanche davantage qu'en moyenne les emplois français (14,9 %), et plus d'un actif occupé sur cinq en Espagne et en Pologne.

En 2017, le **taux de chômage** des 15-74 ans de l'ensemble de l'UE s'établit à 7,6 %. Il diminue de 1,0 point en 2017, après avoir déjà baissé de 0,8 point en 2015 puis en 2016. Le taux de chômage se rapproche de son niveau de 2008 (7,0 %). Dans neuf pays, dont l'Allemagne et le Royaume-Uni, le taux de chômage mesuré en 2017 est inférieur à son niveau de 2008. En France, il atteint 9,4 % en 2017 : c'est 0,7 point de moins qu'en 2016, mais 2,0 points de plus qu'en 2008.

Après avoir nettement augmenté entre 2008 et 2013, le taux de chômage diminue depuis quatre ans en Grèce (- 6,0 points à 21,5 %) et en Espagne (- 8,9 points à 17,2 %), mais y demeure plus important qu'en 2008. Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est également très élevé dans ces deux pays (43,7 % en Grèce et 43,6 % en Espagne), alors qu'il est le plus faible en Allemagne (6,8 %). ■

Définitions

Taux d'emploi, emploi à durée limitée, taux de chômage : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- "Europe in figures – Eurostat yearbook 2017", *Livres statistiques*, Eurostat.
- Voir tableaux Eurostat sur le site <https://ec.europa.eu/eurostat/>

1. Taux d'emploi, de chômage et indicateurs sur l'emploi en 2017

en %

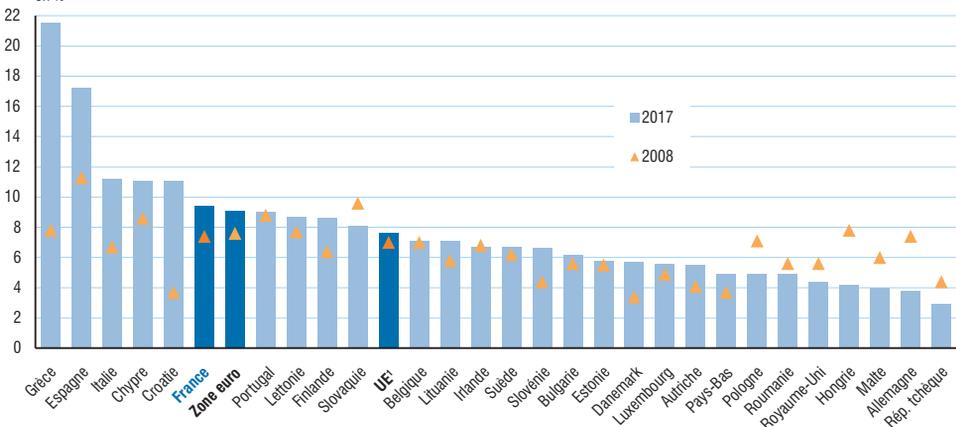
	Taux d'emploi						Part des personnes en emploi à temps partiel	Part de l'emploi à durée limitée ¹	Taux de chômage	
	15-64 ans			15-24 ans	55-64 ans	20-64 ans			15-24 ans	15-74 ans
	Ensemble	Femmes	Hommes							
Allemagne	75,2	71,5	78,9	46,5	70,1	79,2	26,9	11,7	6,8	3,8
Autriche	72,2	68,2	76,2	50,6	51,3	75,4	27,9	8,1	9,8	5,5
Belgique	63,1	58,7	67,5	22,7	48,3	68,5	24,5	9,0	19,3	7,1
Bulgarie	66,9	63,1	70,6	22,9	58,2	71,3	2,2	3,9	12,9	6,2
Chypre	65,6	61,4	70,0	27,6	55,3	70,8	12,2	13,5	24,7	11,1
Croatie	58,9	54,0	63,8	25,9	40,3	63,6	4,8	18,2	27,2	11,0
Danemark	74,2	71,5	76,9	56,3	68,9	76,9	25,3	11,9	11,0	5,7
Espagne	61,1	55,7	66,5	20,5	50,5	65,5	14,9	22,4	38,6	17,2
Estonie	74,1	70,9	77,4	40,5	68,1	78,7	9,5	2,8	12,1	5,8
Finlande	70,0	68,5	71,4	42,5	62,5	74,2	15,0	13,9	20,1	8,6
France	64,7	61,2	68,4	28,7	51,3	70,6	18,2	14,9	22,3	9,4
Grèce	53,5	44,4	62,7	14,1	38,3	57,8	9,7	7,6	43,7	21,5
Hongrie	68,2	61,3	75,2	29,0	51,7	73,3	4,3	7,9	10,7	4,2
Irlande	67,7	62,4	73,0	40,0	58,4	73,0	20,1	7,8	14,4	6,7
Italie	58,0	48,9	67,1	17,1	52,2	62,3	18,5	12,1	34,7	11,2
Lettonie	70,1	68,4	71,9	33,0	62,3	74,8	7,7	2,6	17,0	8,7
Lituanie	70,4	70,2	70,6	30,4	66,1	76,0	7,6	1,5	13,3	7,1
Luxembourg	66,3	62,5	69,9	25,8	39,8	71,5	19,5	8,1	15,5	5,6
Malte	69,2	57,6	80,1	47,3	47,2	73,0	13,7	5,1	10,6	4,0
Pays-Bas	75,8	71,3	80,4	62,3	65,7	78,0	49,8	18,1	8,9	4,9
Pologne	66,1	59,5	72,8	29,6	48,3	70,9	6,6	20,9	14,8	4,9
Portugal	67,8	64,8	71,1	25,9	56,2	73,4	8,9	19,0	23,8	9,0
Rép. tchèque	73,6	66,2	80,9	29,1	62,1	78,5	6,2	8,0	7,9	2,9
Roumanie	63,9	55,8	71,8	24,5	44,5	68,8	6,8	0,9	18,3	4,9
Royaume-Uni	74,1	69,7	78,6	50,7	64,1	78,2	24,8	4,8	12,1	4,4
Slovaquie	66,2	60,3	72,0	26,9	53,0	71,1	5,8	8,0	18,9	8,1
Slovénie	69,3	65,8	72,5	34,7	42,7	73,4	10,3	15,2	11,2	6,6
Suède	76,9	75,4	78,3	44,9	76,4	81,8	23,3	14,7	17,8	6,7
Zone euro	66,5	61,3	71,6	32,4	57,2	71,0	21,6	13,7	18,8	9,1
UE	67,7	62,5	73,0	34,7	57,1	72,2	19,4	12,2	16,8	7,6

1. Les emplois à durée limitée sont ceux qui ont un terme fixé, défini dans le contrat de travail qui lie le salarié à son employeur. À partir de l'enquête Emploi, ils sont mesurés en regroupant les contrats à durée déterminée (CDD) (dont ceux en contrats aidés), les missions d'intérim et les contrats d'apprentissage.
Champ : personnes de 15 à 74 ans ou plus vivant en ménage ordinaire (15-64 ans pour l'emploi).

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail, extraction des données en février 2019.

2. Taux de chômage en 2008 et 2017

en %



1. UE dans sa composition en 2017 (28 pays).

Champ : personnes de 15 à 74 ans vivant en ménage ordinaire.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail, extraction des données en février 2019.

5.2 Catégories socio-économiques

Dans l'Union européenne (UE), la répartition des **groupes socio-économiques** selon la nomenclature ESeG permet la comparaison entre pays des différentes organisations du travail.

En 2017, 13,3 millions de personnes en emploi sont cadres dirigeants selon cette nomenclature, soit 6,0 % des personnes ayant un emploi dans l'UE. Cette proportion varie fortement selon les pays, de 2,2 % en Roumanie à 12,4 % en Estonie. La part est un peu plus élevée qu'en moyenne en France (7,3 %), un peu plus faible en Allemagne (4,6 %). Un peu moins de 30 % des cadres dirigeants sont chefs d'entreprise, les autres sont salariés.

Les professions intellectuelles et scientifiques représentent 19,3 % des emplois de l'UE (42,8 millions), un sur quatre travaillant dans l'enseignement. Cette proportion varie de 12,3 % en Slovaquie à 36,2 % au Luxembourg. Ces professions sont plus fréquentes dans les pays du nord de l'Europe, mais un peu plus rares qu'en moyenne en Allemagne et en France.

Les professions intermédiaires salariées constituent 14,6 % des Européens en emploi (32,4 millions). Elles représentent 18,8 % des emplois en France et sont plus fréquentes dans les pays nordiques, en Allemagne et en Autriche. En revanche, ces métiers sont plus rares dans le sud et l'est de l'Europe, ainsi qu'en Irlande.

Les petits entrepreneurs regroupent les exploitants agricoles, commerçants et artisans qui sont à leur compte. En 2017, ils sont 22,4 millions, soit 10,1 % des Européens en emploi. Ils sont plus rares en France, en Allemagne, et dans la plupart des pays du nord

de l'Europe (moins de 8 % en moyenne). Ils représentent plus d'un cinquième des emplois en Roumanie et en Grèce et près de 15 % en moyenne dans les pays du sud et de l'est de l'UE. Dans la plupart des pays de l'est de l'UE, les exploitants agricoles sont surreprésentés.

14,5 % des emplois de l'UE (32,2 millions de personnes) sont des postes d'employés qualifiés, de type administratif ou des professions de la santé (aides-soignants), du social et de la sécurité (agents de police, notamment) ; près de deux emplois sur trois de cette catégorie sont occupés par des femmes. La part des employés qualifiés est relativement homogène selon les pays, notamment très proche de la moyenne européenne en France (14,6 %).

Les ouvriers qualifiés représentent 16,3 % des personnes ayant un emploi dans l'UE (36,1 millions), très souvent des hommes travaillant dans l'industrie et la construction. La proportion d'ouvriers qualifiés varie de 9,3 % au Royaume-Uni à plus de 19 % dans les pays baltes, dans les pays de l'est de l'Europe, en Slovénie et en Croatie. Elle est plus faible en France (14,2 %) qu'en Allemagne (17,4 %).

Près d'un emploi sur cinq (19,1 %, soit 44,4 millions) relève des professions peu qualifiées, personnels de service, employés de commerce ou agents d'entretien, mais aussi ouvriers peu qualifiés, manœuvres et ouvriers agricoles. Beaucoup sont à temps partiel et en emploi à durée limitée. Il s'agit en majorité de femmes. La part de ces professions dans l'emploi est homogène d'un pays à l'autre, très proche de la moyenne en Allemagne et en France. ■

Définitions

Groupes socio-économiques européens (ESeG) : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « ESeG = *European Socio economic Groups* – Nomenclature socio-économique européenne », *Document de travail Insee* n° F1604, février-mars 2016.
- « Les Européens au travail en sept catégories socio-économiques », in *La France dans l'Union européenne*, coll. « Insee Références », édition 2014.

Catégories socio-économiques 5.2

1. Répartition des personnes en emploi par catégorie socio-économique en 2017

en %

	Cadres dirigeants	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions intermédiaires salariées	Petits entrepreneurs	Employés qualifiés salariés	Ouvriers qualifiés salariés	Salariés peu qualifiés	Ensemble des actifs occupés ¹ (en milliers)
Allemagne	4,6	17,7	20,8	5,2	15,3	17,4	18,9	40 482
Autriche	4,8	17,5	17,8	8,0	13,6	17,1	21,1	4 185
Belgique	7,4	24,2	13,4	7,8	15,4	15,0	16,7	4 587
Bulgarie	5,8	16,0	9,1	7,9	12,0	24,3	24,9	3 072
Chypre	3,9	18,6	12,8	8,9	15,7	12,7	27,5	370
Croatie	4,9	17,0	14,1	7,9	13,8	20,5	21,7	1 603
Danemark	2,5	26,0	16,4	5,3	15,7	11,3	21,7	2 734
Espagne	4,1	18,1	9,9	11,6	15,3	15,2	25,8	18 646
Estonie	12,4	20,0	12,9	4,5	9,3	24,1	16,5	626
Finlande	3,1	24,5	17,7	9,2	13,9	15,1	16,3	2 407
France	7,3	18,0	18,8	7,3	14,6	14,2	19,7	26 476
Grèce	2,8	19,5	7,6	26,4	14,0	10,6	19,1	3 683
Hongrie	4,7	14,6	13,9	7,6	11,4	27,0	20,8	4 373
Irlande	8,8	23,9	10,7	8,4	15,7	11,7	20,2	2 125
Italie	3,7	14,6	14,3	15,3	16,7	15,6	19,8	22 444
Lettonie	10,7	17,9	13,0	6,5	9,1	19,9	22,9	863
Lituanie	9,0	23,3	8,9	8,9	7,6	23,3	19,0	1 306
Luxembourg	2,2	36,2	15,3	4,1	11,4	10,2	15,1	269
Malte	10,1	17,5	13,1	10,6	18,5	12,1	18,0	217
Pays-Bas	5,3	26,1	14,1	8,5	14,0	10,3	20,2	8 371
Pologne	6,3	19,2	11,7	15,8	8,6	22,6	15,3	16 079
Portugal	6,2	19,0	11,1	8,6	13,9	19,5	21,7	4 515
Rép. tchèque	4,7	15,4	15,4	12,2	12,8	25,6	13,9	5 056
Roumanie	2,2	15,9	6,3	22,7	8,2	26,7	17,9	8 363
Royaume-Uni	11,3	24,5	11,5	8,9	17,5	9,3	16,7	30 787
Slovaquie	4,5	12,3	13,1	11,8	13,5	25,5	19,3	2 502
Slovénie	7,6	22,1	12,5	8,6	10,0	22,2	16,2	944
Suède	6,2	27,8	16,9	5,7	16,9	13,2	13,2	4 834
UE	6,0	19,3	14,6	10,1	14,5	16,3	19,1	221 918

1. La somme en ligne n'est pas toujours égale à 100 % car certaines personnes ne sont pas classées (de 0 % à 5,5 % selon le pays).

Champ : actifs occupés au sens du BIT de 15 ans ou plus. Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail 2017, extraction des données en février 2019.

2. Part des femmes dans les catégories socio-économiques en 2017

en %

	Cadres dirigeants	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions intermédiaires salariées	Petits entrepreneurs	Employés qualifiés salariés	Ouvriers qualifiés salariés	Salariés peu qualifiés	Ensemble des actifs occupés
Allemagne	29,3	45,6	59,4	32,0	62,9	12,1	61,1	46,8
Autriche	31,7	51,5	47,8	38,1	71,8	9,9	64,6	47,2
Belgique	33,1	55,1	47,4	33,9	63,5	9,9	61,4	46,3
Bulgarie	39,3	67,3	46,6	34,8	52,9	25,6	56,5	46,7
Chypre	20,7	55,9	47,9	34,5	68,4	8,7	59,3	48,5
Croatie	28,7	64,1	42,9	38,8	54,7	15,4	62,8	45,8
Danemark	26,7	56,4	46,5	27,8	72,5	10,1	47,4	47,7
Espagne	30,2	56,9	40,4	31,7	61,9	10,1	59,4	45,5
Estonie	38,0	64,3	54,8	34,3	65,9	19,7	67,5	48,3
Finlande	30,9	48,5	57,5	31,3	79,4	9,8	60,8	48,4
France	34,3	51,2	49,6	32,2	74,1	14,4	60,3	48,2
Grèce	27,6	52,4	47,1	34,8	49,2	9,1	54,1	41,9
Hongrie	38,7	52,2	62,4	36,8	60,0	20,9	57,5	45,4
Irlande	36,7	54,7	46,0	19,4	72,1	11,5	52,9	46,5
Italie	27,2	55,6	41,7	29,1	61,8	14,0	52,2	42,4
Lettonie	43,4	68,7	62,4	42,5	63,6	13,7	61,4	50,4
Lituanie	39,0	69,6	59,3	41,2	63,9	21,8	66,7	51,3
Luxembourg	19,0	47,3	54,7	47,3	60,6	3,6	62,4	46,5
Malte	29,1	48,8	38,2	22,3	58,0	16,0	48,6	40,3
Pays-Bas	27,1	48,1	53,5	37,2	66,0	9,7	56,5	46,9
Pologne	41,1	61,6	53,0	35,8	52,8	14,3	70,1	45,0
Portugal	34,5	60,8	46,6	36,4	61,8	24,0	65,0	49,4
Rép. tchèque	25,5	53,0	46,7	32,9	67,8	21,8	67,6	44,2
Roumanie	28,9	57,6	52,4	39,1	50,8	24,2	59,5	43,3
Royaume-Uni	35,9	49,3	52,3	30,9	69,7	9,8	55,1	47,3
Slovaquie	32,6	60,4	50,6	30,3	62,6	23,2	61,0	45,2
Slovénie	41,2	61,9	47,6	34,8	52,1	19,3	66,4	46,3
Suède	38,5	57,9	44,7	26,9	69,9	11,2	53,6	48,0
UE	33,6	52,8	51,5	33,0	65,0	14,5	59,1	46,2

Champ : actifs occupés au sens du BIT de 15 ans ou plus. Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail 2017, extraction des données en février 2019.

5.3 Salaires et coût du travail

En 2017, dans l'Union européenne (UE), le **coût horaire de la main-d'œuvre** dans l'industrie, la construction et les services marchands pour les entreprises de 10 salariés ou plus s'élève en moyenne à 26,6 euros. Il varie fortement selon les pays, avec un écart relatif de 1 à 9 entre la Bulgarie (4,9 euros) et le Danemark (43,6 euros). La France occupe la 5^e position des pays ayant les coûts horaires les plus élevés avec 36,6 euros ; l'Allemagne occupe la 6^e place avec 34,6 euros. Dans l'industrie, le coût horaire allemand (40,2 euros) dépasse le coût français (38,8 euros). C'est l'inverse dans les services marchands : 36,4 euros en France contre 31,5 euros en Allemagne.

Depuis 2013, la hausse du coût horaire est modérée en France, notamment en raison de la mise en place du **crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** (CICE) puis, dans le cadre du **Pacte de responsabilité et de solidarité**, de la baisse du taux de cotisation patronale pour allocations familiales. Au total, entre 2013 et 2017, le coût horaire a augmenté de 4,6 % en France contre 10,5 % en Allemagne et 8,1 % dans l'UE.

Les salaires et traitements bruts représentent la plus grande partie du coût du travail (76,3 % en moyenne dans l'UE). La part des salaires dans le coût du travail varie selon le mode de financement de la protection sociale : plus élevée dans les pays où ce financement passe par l'impôt sur le revenu comme au Danemark (86,7 %) et plus basse lorsqu'il est assuré par le prélèvement de cotisations sociales comme en France (68,6 %) ou en Suède (67,0 %).

En 2017, dans l'UE, les **salaires et traitements bruts** dans l'industrie, la construction et les services marchands, pour les entreprises de 10 salariés ou plus, s'élèvent en moyenne à 20,3 euros de **l'heure travaillée**, allant de 4,2 euros en Bulgarie à 37,8 euros au Danemark. La France se situe au-dessus de la moyenne européenne, avec un salaire horaire moyen de 25,1 euros. Les différences de salaire, comme de coût de la main-d'œuvre, sont très marquées entre les pays de l'ex-UE à 15 et les nouveaux entrants.

En 2017 en France, le salaire horaire moyen des femmes salariées dans ces mêmes entreprises est inférieur de 12,5 % à celui de leurs homologues masculins. Environ la moitié de ces écarts proviennent d'une surreprésentation des femmes dans certains secteurs d'activité et catégories socioprofessionnelles, ou encore de conditions d'emploi (temps plein ou partiel) moins rémunératrices. Dans l'UE, les **écarts de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes** sont inférieurs à 20 % dans les pays nordiques avec notamment 9,6 % en Suède, le niveau le plus bas de l'ex-UE à 15, alors qu'ils dépassent 20 % en Allemagne, en Autriche, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans certains pays du sud de l'Europe (Espagne, Portugal). Les écarts de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes ne reflètent pas toutes les inégalités sexuées sur le marché du travail, lesquelles s'expriment aussi en matière d'activité, de chômage et de temps de travail. Ainsi, certains écarts de salaire horaire relativement faibles doivent être mis en regard des taux d'emploi des femmes également faibles (Roumanie, Italie). ■

Définitions

Coût du travail ou coût de la main-d'œuvre : le coût du travail comprend l'ensemble des dépenses encourues par les employeurs pour l'emploi des salariés. Voir *annexe Glossaire*.

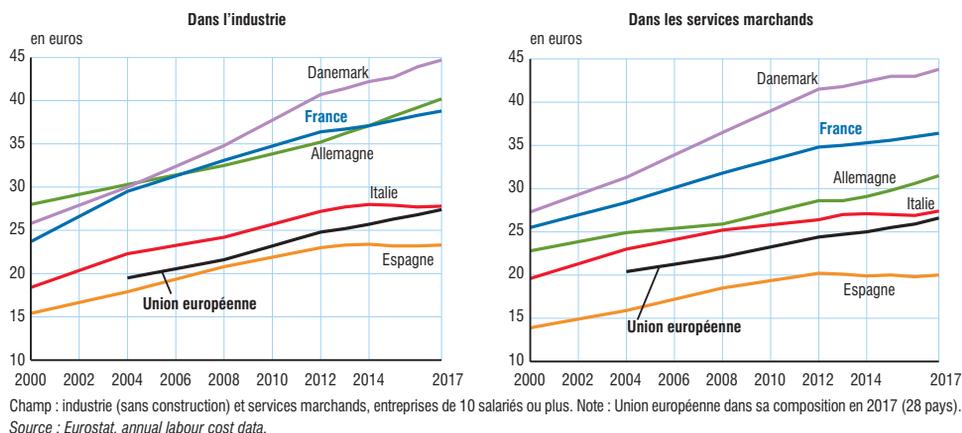
Écart de salaire horaire entre femmes et hommes (*gender pay gap*) : différence entre le salaire horaire brut moyen des hommes salariés et celui des femmes salariées rapportée à celui des hommes salariés.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), **Pacte de responsabilité et de solidarité**, **salaire brut**, **heure travaillée** : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Des salaires plus dynamiques et plus dispersés en Allemagne qu'en France », *Insee Focus* n° 81, mars 2017.
- « Une comparaison du coût de la main-d'œuvre en Europe : quelle évolution depuis la crise ? », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2015.
- Voir les publications Eurostat sur le site <https://ec.europa.eu/eurostat/>

1. Évolution du coût de la main-d'œuvre selon le secteur d'activité entre 2000 et 2017



2. Coût horaire de la main-d'œuvre, salaire et écart femmes-hommes

	Coût horaire de la main-d'œuvre en 2017 (en euros)	Salaire et traitement brut horaire moyen en 2017 (en euros)	Part des salaires et traitements bruts dans le coût du travail (en %)	Cotisations sociales et autres à charge de l'employeur en 2017 (en euros)	Moyenne d'heures travaillées par salarié à temps plein en 2016 (en heures)	Écart de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes en 2017 (en %)	Temps partiel entre 15 et 64 ans en 2017 (en %)		Taux d'emploi des femmes entre 15 et 64 ans en 2017 (en %)
							Femmes	Hommes	
Bulgarie	4,9	4,2	85,7	0,8	1 742	13,8	2,4	2,0	63,1
Roumanie	6,1	4,9	80,3	1,2	1 859	7,3	6,9	6,7	55,8
Lituanie	8,2	5,8	70,7	2,4	1 741	15,4	9,4	5,7	70,2
Lettonie	8,5	6,7	78,8	1,7	1 744	15,4 ¹	10,6	4,8	68,4
Hongrie	9,1	7,2	79,1	1,9	1 821	14 ¹	6,3	2,7	61,3
Pologne	9,2	7,5	81,5	1,7	1 750	15,4 ¹	10,0	3,7	59,5
Croatie	10,6	9,0	84,9	1,6	1 783	...	6,0	3,8	54,0
Slovaquie	11,4	8,3	72,8	3,1	1 757	16,4	10,9	2,4	66,2
Rép. tchèque	11,4	8,3	72,8	3,1	1 706	20,6	8,0	4,0	60,3
Estonie	12,2	9,0	73,8	3,2	1 794	25,6 ¹	13,3	6,0	70,9
Malte	13,2	12,1	91,7	1,1	1 883	14,3 ¹	24,6	6,3	57,6
Portugal	13,4	10,6	79,1	2,8	1 761	21,1 ¹	11,7	6,1	64,8
Grèce	14,2	10,1	71,1	4,2	1 840	...	14,1	6,6	44,4
Chypre	15,9	13,2	83,0	2,6	1 881	21,2	15,6	9,1	61,4
Slovénie	16,9	14,1	83,4	2,8	1 654	8,9 ¹	14,5	6,7	65,8
Espagne	20,8	15,5	74,5	5,3	1 767	20,8	24,1	7,2	55,7
Royaume-Uni	25,2	21,1	83,7	4,1	1 925	21,8 ¹	40,2	11,1	69,7
Italie	27,3	19,8	72,5	7,4	1 725	16,0 ¹	32,5	8,3	48,9
Irlande	29,8	25,2	84,6	4,5	1 758	...	30,6	10,9	62,4
Finlande	33,4	26,4	79,0	7,0	1 673	15,7	20,5	9,9	68,5
Autriche	33,9	25,9	76,4	8,0	1 799	21,2	75,8	27,0	71,3
Allemagne	34,5	25,1	72,8	9,3	1 749	21,7	47,2	10,6	68,2
Pays-Bas	34,6	26,9	77,7	7,7	1 678	24,8	46,4	9,7	71,5
France	36,6	25,1	68,6	11,5	1 571	12,5	29,6	7,7	61,2
Suède	37,4	32,7	87,4	4,5	1 712	13,1	35,1	6,0	62,5
Luxembourg	41,2	27,6	67,0	13,6	1 699	9,6	34,4	13,1	75,4
Belgique	41,7	29,2	70,0	12,5	1 561	10,6	41,2	10,2	58,7
Danemark	43,6	37,8	86,7	5,8	1 625	15,5	35,3	16,2	71,5
UE	26,6	20,3	76,3	6,3	1 741	...	31,7	8,8	62,5
Zone euro	30,4	22,6	74,3	7,8	1 687	...	35,7	9,4	61,3

1. Données relatives à 2016.

Champ : colonnes 1 à 6 : ensemble des secteurs marchands (secteurs B à N de la NAF rév. 2), entreprises de 10 salariés ou plus ; colonnes 7 à 9 : ensemble des personnes.

Note : les colonnes 1 à 6 reposent sur les enquêtes européennes quadriennales sur le coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires. Entre deux années d'enquête, les niveaux de coût et les écarts de salaire horaire femmes-hommes sont estimés en appliquant des évolutions issues d'autres sources (les DADS et l'indice du coût du travail pour la France). En France et dans la plupart des pays, les heures travaillées issues de ces enquêtes sont calculées à partir des déclarations des employeurs. Au Royaume-Uni, elles le sont à partir de celles des salariés.

Source : Eurostat, annual labour cost data, gender pay gap data, enquêtes Labour Cost Survey et Labour Force Survey (pour les trois dernières colonnes).

5.4 Articuler emploi et famille

Dans l'Union européenne (UE), la participation des femmes à l'emploi et leur temps travaillé sont étroitement liés au nombre et à l'âge de leurs enfants, ce qui témoigne de leur difficulté à concilier vie professionnelle et vie familiale. En 2017, dans l'UE, le **taux d'emploi** moyen des femmes âgées de 20 à 49 ans tend ainsi à décroître avec le nombre d'enfants : de 77 % pour celles qui n'ont pas d'enfant, il passe à environ 72 % quand elles ont un ou deux enfants dont au moins un de moins de 6 ans et chute à 57 % quand elles en ont trois ou plus dont au moins un de moins de 6 ans. *A contrario*, le taux d'emploi moyen des hommes de cette classe d'âge varie peu avec le nombre d'enfants (entre 80 % et 91 %) et de manière non linéaire : il est le plus élevé pour deux enfants.

L'évolution du taux d'emploi des femmes en fonction du nombre d'enfants laisse apparaître deux principaux groupes de pays. Dans le premier groupe (Allemagne, Royaume-Uni, Irlande, Malte, Espagne, Italie, Hongrie, Pologne et Estonie), le taux d'emploi des femmes décroît fortement dès le premier enfant et continue de baisser pour chaque enfant supplémentaire (dont au moins un a moins de 6 ans). Dans le second groupe, le taux d'emploi des femmes avec un ou deux enfants (dont au moins un de moins de 6 ans) reste proche de celui des femmes sans enfant, mais le troisième enfant se traduit par une baisse du taux d'emploi, inférieure à 10 points au Portugal, en Slovaquie, aux Pays-Bas, en Grèce, en Suède et au Danemark, et supérieure ailleurs (- 20 points entre le 2^e et le 3^e enfant en Lituanie et en Belgique et - 19 points en France).

L'offre en matière d'accueil des jeunes enfants (en particulier de moins de 3 ans) est

l'une des clés de l'emploi des femmes. Or, en 2016, seuls 33 % des enfants européens de moins de 3 ans bénéficient d'un **système « formel » de garde** au moins une heure par semaine. Cette part varie très fortement entre les pays : de 70 % au Danemark à seulement 1 % en Slovaquie. Plus précisément, il atteint au moins 50 % dans cinq pays (Danemark, Pays-Bas, Suède, Luxembourg et Portugal) et, à l'opposé, 15 % ou moins dans six autres pays (Lituanie, Bulgarie, Grèce, Pologne, République tchèque et Slovaquie). En France, la part des enfants bénéficiant d'un système « formel » de garde atteint 49 %. Les **autres modes de garde**, résultant d'un accord direct entre les parents et une personne rémunérée (assistantes maternelles ou garde à domicile) ou non rémunérée (grands-parents, etc.), concernent, pour au moins une heure par semaine, 30 % des enfants de moins de 3 ans dans l'UE. Ce taux est supérieur à 50 % en Roumanie et aux Pays-Bas, tandis qu'il est de 1 % au Danemark et en Suède. En France, il est proche de la moyenne européenne (26 %).

Les enfants qui ne bénéficient ni d'un système « formel » de garde, ni d'un autre mode de garde pour au moins une heure par semaine, sont gardés exclusivement par leurs parents. En 2016, dans l'UE, 47 % des enfants de moins de 3 ans sont dans ce cas. Dans les pays de l'est de l'Europe, cela concerne plus de 50 % des enfants de moins de 3 ans, excepté en Roumanie (43 %) : 80 % sont dans ce cas en Slovaquie et 71 % en Bulgarie. *A contrario*, ce taux est bas au Danemark (29 %), aux Pays-Bas (24 %) et au Portugal (20 %). Avec 39 %, la France occupe une position intermédiaire. ■

Définitions

Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'individus de 20 à 49 ans ayant un emploi et le nombre total d'individus de 20 à 49 ans. Voir *annexe Glossaire*.

Système « formel » de garde : en France, cela correspond aux crèches, garderies, écoles et centres de loisirs.

Autres modes de garde : nourrices, assistantes maternelles et gardes à domicile, ainsi que la garde par les grands-parents, amis, voisins ou relations.

Pour en savoir plus

- *Femmes et Hommes, l'égalité en question*, coll. « Insee Références », édition 2017.
- « La moitié des enfants de moins de trois ans étaient gardés uniquement par leurs parents dans l'UE en 2014 », *Communiqué de presse*, Eurostat, mai 2016.
- *Couples et familles*, coll. « Insee Références », édition 2015.

1. Taux d'emploi selon le nombre d'enfants en 2017

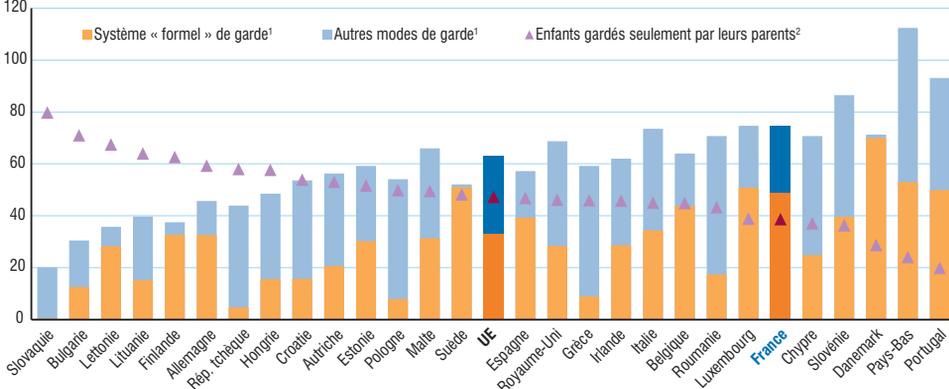
en %

	Femmes				Hommes			
	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants ou plus	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants ou plus
Allemagne	84,8	78,3	74,9	53,2	83,5	92,1	93,6	84,6
Autriche	83,7	81,5	79,6	63,6	81,4	91,9	93,2	86,9
Belgique	74,1	76,1	77,9	58,1	75,1	87,5	92,5	84,9
Bulgarie	76,8	75,3	71,3	36,4	78,9	86,3	88,3	62,7
Chypre	78,1	71,2	70,8	71,0	74,9	86,2	89,8	82,5
Croatie	69,6	71,6	77,9	64,4	71,0	81,6	88,2	86,0
Danemark	74,3	77,9	85,2	81,6	77,3	91,6	94,5	91,3
Espagne	71,9	66,9	66,3	52,4	73,1	80,4	86,8	78,7
Estonie	85,9	76,6	72,5	64,3	85,6	92,5	93,0	93,1
Finlande	75,3	71,9	81,0	67,3	75,0	86,9	93,1	91,6
France	74,0	74,6	78,0	59,1	77,1	85,4	90,1	85,0
Grèce	55,6	56,2	59,0	50,7	67,0	80,8	88,6	84,8
Hongrie	85,7	71,9	71,7	48,4	87,3	91,8	93,3	87,6
Irlande	81,4	73,1	69,7	58,5	79,5	86,2	88,9	87,1
Italie	62,4	57,8	55,2	44,0	71,4	80,3	87,6	82,9
Lettonie	80,4	76,2	78,2	65,1	78,3	83,7	93,1	88,7
Lituanie	82,7	84,7	83,4	63,6	76,4	90,2	90,6	85,5
Luxembourg	77,1	76,2	80,5	64,6	82,7	83,7	92,1	87,3
Malte	84,5	69,6	66,4	45,7	90,7	94,7	96,7	96,4
Pays-Bas	80,1	77,8	79,8	71,0	81,9	91,6	95,1	92,5
Pologne	80,1	75,6	72,3	58,5	81,1	91,0	93,5	90,1
Portugal	78,0	82,3	82,1	72,7	78,5	90,1	92,0	87,1
Rép. tchèque	86,5	69,5	75,0	57,8	89,8	96,5	97,8	93,4
Roumanie	74,2	73,9	69,2	50,4	82,9	89,8	89,4	83,6
Royaume-Uni	84,0	80,2	74,9	53,9	85,4	93,2	93,0	89,0
Slovaquie	82,0	68,8	70,3	53,3	82,7	89,9	91,2	83,7
Slovénie	78,6	83,0	87,9	79,0	82,2	92,5	96,3	93,4
Suède	76,2	82,3	88,4	81,0	78,9	89,8	96,4	91,1
UE	77,2	73,0	72,3	56,7	79,5	87,8	91,4	86,2

Champ : Union européenne, population des ménages, personnes de 20 à 49 ans. Note : le plus jeune des enfants a moins de 6 ans.
Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail, extraction des données en septembre 2018.

2. Garde des enfants de moins de 3 ans en 2016

en %



1. Les modalités « système formel de garde » et « autres modes de garde » ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Les pourcentages cumulés peuvent donc dépasser 100 %. 2. Correspond aux enfants qui ne bénéficient pas d'un système « formel » de garde, ni d'un autre mode de garde, au moins une heure par semaine.
Champ : Union européenne, population des ménages.

Source : Eurostat, dispositif EU-SILC 2017, extraction des données en septembre 2018.

5.5 Durée et organisation du temps de travail

En 2016, dans l'Union européenne (UE), la **durée habituelle hebdomadaire du travail**, c'est-à-dire la durée habituelle d'une semaine entièrement travaillée, s'élève pour l'ensemble des salariés à 36,4 heures. Elle est de 40,3 heures pour les salariés à temps complet et de 20,9 heures pour les salariés à temps partiel. Parmi huit des principaux pays européens, la durée habituelle hebdomadaire, tous salariés confondus, est comprise entre 35 et 37 heures ; elle est plus basse au Danemark (32,3 heures) et aux Pays-Bas (29,3 heures). Pour les salariés à temps complet, elle dépasse 40 heures au Royaume-Uni (42,2 heures) et en Allemagne (40,4 heures) ; en France, elle est de 39,1 heures, une durée proche de celle de l'Italie et des Pays-Bas. Pour les salariés à temps partiel, elle varie de 18,0 heures au Danemark à 24,7 heures en Suède ; en France, elle est parmi les plus élevées (23,7 heures).

Un salarié sur cinq de l'UE travaille à temps partiel en 2016. Le taux de temps partiel dépasse 50 % aux Pays-Bas. Il est plus élevé que la moyenne en Allemagne, au Danemark, en Suède et au Royaume-Uni ; en France, il est de 19 %. Dans l'ensemble de l'UE, le temps partiel féminin est nettement plus fréquent que le temps partiel masculin (32 % contre 9 %) ; il en va de même dans chaque pays. Parmi les huit pays considérés, le taux

de temps partiel féminin est particulièrement élevé aux Pays-Bas (78 %) et en Allemagne (47 %). Il est le plus faible en France (30 %) et en Espagne (26 %). La fréquence du temps partiel masculin est relativement élevée aux Pays-Bas (27 %), au Danemark (17 %) et en Suède (13 %).

Dans l'ensemble de l'UE, le taux de temps partiel des 15-24 ans atteint 32 %. Il diminue aux âges intermédiaires et augmente à partir de 50 ans. Aux Pays-Bas, au Danemark, en Suède, en Espagne et au Royaume-Uni, les plus jeunes sont davantage à temps partiel que la moyenne européenne. En France et en Allemagne, 24 % des jeunes salariés sont à temps partiel. En France, le taux de temps partiel des salariés de 55 ans ou plus, qui avoisine celui des plus jeunes, est moins élevé qu'en Allemagne (32 %) et qu'au Royaume-Uni (31 %). Pour toutes les classes d'âge, le taux de temps partiel est toujours plus fréquent aux Pays-Bas.

Dans l'UE, parmi les formes d'**horaires atypiques**, le travail le samedi est le plus répandu (39 %), suivi du travail le soir (33 %), le dimanche (23 %) et la nuit (14 %). Le travail le samedi est moins fréquent en Espagne et en Suède, et le travail le dimanche, moins fréquent en Espagne, en Italie et en France. Le travail de nuit concerne entre 10 % des salariés en France et 16 % au Royaume-Uni. ■

Définitions

Durée habituelle hebdomadaire du travail : elle s'applique à une semaine normale sans événement exceptionnel (jour férié, congé, etc.) et inclut donc toutes les heures supplémentaires régulières dites « structurelles ». Pour les comparaisons entre pays européens, Eurostat recommande d'utiliser cette durée plutôt que la durée annuelle effective, notamment en raison de difficultés méthodologiques liées à l'harmonisation des questionnaires et des modes de collecte.

Horaires atypiques : ils concernent les personnes déclarant avoir travaillé le soir, la nuit (dont la délimitation des plages horaires correspondantes varie légèrement d'un pays à l'autre), le samedi et le dimanche au cours des quatre semaines qui précèdent l'enquête.

Pour en savoir plus

- « Comparaisons européennes des durées du travail : illustration pour huit pays », *Document d'études* n° 220, Dares, juin 2018.
- « Le travail en horaires atypiques : quels salariés pour quelle organisation du temps de travail ? », *Dares Analyses* n° 030, juin 2018.
- « La durée du travail, principaux indicateurs. En 2015, les salariés à temps complet travaillent 1 652 heures par an », *Dares Résultats* n° 080, décembre 2016.

Durée et organisation du temps de travail 5.5

1. Durée habituelle hebdomadaire du travail en 2016

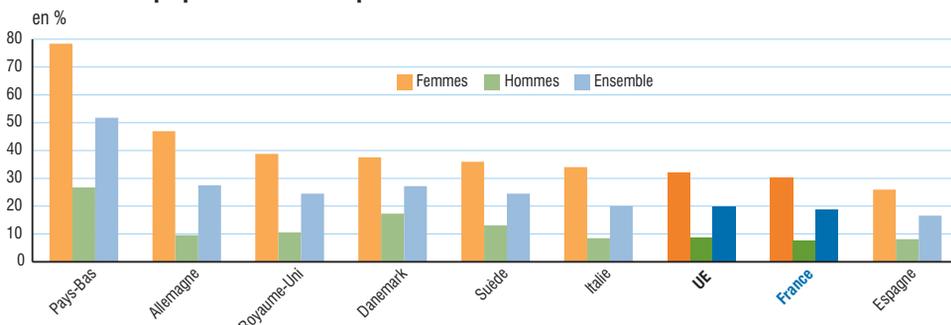
en heures

	Temps complet	Temps partiel	Ensemble
Allemagne	40,4	19,9	34,8
Danemark	37,7	18,0	32,3
Espagne	39,9	19,0	36,4
France	39,1	23,7	36,3
Italie	38,8	22,0	35,5
Pays-Bas	39,0	20,3	29,3
Suède	39,9	24,7	36,2
Royaume-Uni	42,2	20,2	36,8
UE	40,3	20,9	36,4

Champ : ensemble des salariés de 15 à 64 ans.

Source : Eurostat, enquête sur les forces de travail 2016 ; calculs Dares.

2. Part du temps partiel dans l'emploi salarié selon le sexe en 2016



Champ : ensemble des salariés de 15 à 64 ans.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail 2016 ; calculs Dares.

3. Part du temps partiel dans l'emploi salarié selon l'âge en 2016

en %

	15-24 ans	25-49 ans	50-54 ans	55 ans ou plus
Allemagne	24,5	26,4	28,7	31,6
Danemark	68,4	18,6	16,4	23,2
Espagne	40,8	16,4	12,4	12,7
France	24,1	17,0	18,9	24,3
Italie	28,9	21,5	17,3	14,1
Pays-Bas	80,4	44,2	46,9	50,8
Suède	49,0	21,1	17,6	24,0
Royaume-Uni	35,7	20,8	21,8	31,0
UE	31,7	17,7	19,1	22,7

Champ : ensemble des salariés de 15 à 64 ans.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail 2016 ; calculs Dares.

4. Horaires de travail atypiques en 2016

en %

	Travail au cours des 4 dernières semaines			
	Le soir	La nuit	Le samedi	Le dimanche
Allemagne ¹	40,7	13,6	41,0	23,7
Danemark	45,3	11,0	37,9	32,7
Espagne	29,4	12,5	32,7	20,0
France	25,2	10,3	36,2	20,0
Italie	20,7	12,3	39,5	20,0
Pays-Bas ²	48,2	14,7	47,0	33,7
Suède	29,0	13,0	30,1	28,2
Royaume-Uni	35,3	16,0	36,6	26,0
UE	33,4	14,1	38,8	23,4

1. Au cours des trois derniers mois. 2. Périodes non précisées.

Champ : ensemble des salariés de 15 à 64 ans.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail, 2016 ; calculs Dares.

5.6 Main-d'œuvre étrangère

En 2017, 8,5 % de la **population active** âgée de 15 à 64 ans de l'Union européenne (UE) est de nationalité étrangère. Parmi les actifs **étrangers**, 48 % sont originaires d'un autre pays membre de l'UE. La France se situe en dessous de la moyenne européenne avec 7 % d'actifs étrangers, dont 36 % sont originaires de l'UE. En Espagne, au Royaume-Uni, en Belgique et en Allemagne, 12 % des actifs sont de nationalité étrangère et en Italie, 11 %. En Espagne et en Italie, environ un tiers des actifs étrangers sont européens, contre la moitié en Allemagne, les deux tiers au Royaume-Uni et près des trois quarts en Belgique. La part d'actifs étrangers est particulièrement élevée au Luxembourg (54 %). Elle est également nettement supérieure à la moyenne européenne à Chypre (20 %), en Irlande (17 %), en Autriche (16 %) et en Estonie (15 %). À l'inverse, en Pologne, en Roumanie, en Bulgarie, en Croatie, en Lituanie, en Hongrie et en Slovaquie, les étrangers représentent moins de 1 % de la population active.

Entre 2012 et 2017, la population active étrangère de l'UE s'est accrue de 3 % par an. Cette croissance annuelle moyenne a été notamment marquée en Suède (+ 8 %), en Autriche et en Allemagne (+ 7 %). Elle se situe dans la moyenne européenne en Italie (+ 3 %) et aux alentours de 2 % en France. En revanche, la population active étrangère a diminué en Grèce (croissance annuelle de - 7 %), en Hongrie (- 7 %), au Portugal (- 5 %) et en Espagne (- 4 %).

En 2017, le **taux d'activité** des étrangers au sein de l'UE est proche de celui des nationaux (71 % contre 74 %). Toutefois, il existe des disparités nationales. Le taux d'activité des étrangers est bien inférieur à celui des nationaux en Allemagne (- 12 points), aux Pays-Bas (- 11 points) et dans une moindre

mesure en France (- 8 points). À l'inverse, il est plus élevé dans certains pays comme en Espagne (+ 3 points), en Italie (+ 6 points) ou au Luxembourg (+ 9 points).

Le **taux de chômage** des étrangers au sein de l'UE est supérieur de 5,2 points à celui des nationaux (12,5 % contre 7,3 %). Ce constat se retrouve dans la majorité des pays européens, excepté en Lituanie, en Slovaquie, à Chypre et en Hongrie. Cet écart est maximal en Suède (+ 17 points), en France (+ 10 points), en Belgique (+ 8 points) et en Espagne (+ 7 points). Le chômage touche particulièrement les étrangers originaires d'un pays non européen (17 % contre 8 %).

En 2017, le taux de chômage des étrangers se situe à un niveau proche de celui d'avant-crise en 2008 (12,5 % contre 12,1 %), comme pour les nationaux (7,3 % contre 6,7 %). Toutefois, ces dernières années, il a connu des fluctuations plus importantes que celui des nationaux. En effet, entre 2008 et 2013, le taux de chômage a augmenté de près de 4 points pour les nationaux, contre 6 points pour les étrangers, et même 8 points pour les étrangers non européens. En 2013, au moment où la situation des étrangers sur le marché du travail était la plus dégradée, leur taux de chômage avoisinait 40 % en Grèce et en Espagne, soit 20 points de plus que la moyenne européenne (18 %). De 2013 à 2017, le taux de chômage des étrangers a globalement diminué dans l'UE. Cette baisse a été particulièrement forte au Portugal (de 29 % en 2013 à 14 % en 2017) et en Slovaquie (de 25 % en 2013 à 9 % en 2017). À l'inverse, en Suède, il a légèrement augmenté entre 2013 et 2017, passant de 21 % à 22 %. En 2017, les étrangers sont les plus touchés par le chômage en Grèce (28 %) et en Espagne (24 %). ■

Définitions

Population active, étranger, taux d'activité, taux de chômage (au sens du BIT) : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *Perspectives des migrations internationales 2018*, OCDE, juin 2018.
- « 4 % des citoyens de l'UE qui sont en âge de travailler vivent dans un autre État membre », *Communiqué de presse*, Eurostat, mai 2018.
- « Le statut d'activité des immigrants entre 1968 et 2013 », *Infos Migrations* n° 93, DSED, février 2018.

1. Situation sur le marché du travail des étrangers et des nationaux en 2017

en %

	Population active étrangère			Taux d'activité		Taux de chômage	
	Part dans la population active totale	Part des actifs étrangers européens	Taux de croissance annuel moyen 2012-2017	Étrangers	Nationaux	Étrangers	Nationaux
Allemagne	12,0	50,4	6,7	68,2	79,8	8,1	3,2
Autriche	16,4	55,8	7,1	72,4	77,3	10,9	4,5
Belgique	11,7	72,7	3,6	65,6	68,3	14,0	6,2
Bulgarie	0,2	...	6,0	56,8	71,4	7,9	6,2
Chypre	19,9	62,2	-3,7	74,9	73,7	10,3	11,5
Croatie	0,2	35,7	2,6	46,7	66,5	11,9	11,3
Danemark	9,6	47,2	6,3	73,6	79,4	11,2	5,3
Espagne	12,0	37,2	-3,7	76,8	73,5	23,9	16,4
Estonie	14,7	6,5	-1,8	79,2	78,8	10,1	5,2
Finlande	3,5	48,2	6,3	68,3	77,1	15,1	8,6
France	6,6	35,6	2,1	63,7	72,2	18,8	8,8
Grèce	6,2	17,0	-7,3	71,9	68,0	27,8	21,2
Hongrie	0,5	52,4	-6,6	62,3	71,2	3,1	4,2
Irlande	16,5	74,7	2,4	76,2	72,0	7,5	6,8
Italie	11,0	32,7	2,7	70,8	64,8	14,4	11,1
Lettonie	12,1	1,5	-6,3	73,1	77,5	11,9	8,5
Lituanie	0,6	...	-2,3	73,9	76,0	3,7	7,3
Luxembourg	54,2	89,3	4,2	74,4	65,7	6,9	3,9
Malte	14,2	59,2	28,4	69,9	70,9	9,6	3,8
Pays-Bas	5,7	46,9	3,8	69,6	80,4	8,0	4,7
Pologne	0,5	22,6	22,2	77,5	69,5	8,5	5,0
Portugal	2,5	25,4	-5,2	79,3	74,6	13,8	9,1
Rép. tchèque	2,5	54,9	10,7	81,9	75,7	2,7	2,9
Roumanie	0,1	...	6,1	75,2	67,3	8,5	5,1
Royaume-Uni	11,5	65,3	5,3	76,5	77,7	5,3	4,3
Slovaquie	0,3	72,1	12,4	79,6	72,1	5,8	8,2
Slovénie	4,6	12,6	12,0	76,2	74,1	9,1	6,6
Suède	7,9	37,6	7,8	75,5	83,2	22,2	5,5
UE	8,5	47,5	3,0	71,4	73,5	12,5	7,3

Champ : population active âgée de 15 à 64 ans.

Lecture : en 2017, la population active étrangère de l'Allemagne représente 12 % de l'ensemble de la population active.

Source : Eurostat, extraction des données en juillet 2018.

2. Évolution du taux de chômage dans l'Union européenne entre 2008 et 2017

